



Etienne CLÉMENTEL
29 mars 1864 -25 décembre 1936

Etienne Clémentel est né à Clermont-Ferrand (63). Orphelin de père, il est élevé par ses grands-parents agriculteurs à Riom. Titulaire de deux licences – droit et lettres – il abandonne, sous la pression familiale, son projet d'entrer aux Beaux-arts (il suivait des cours avec le peintre Clermontois Carot et le sculpteur Fulconni) et achète une étude de notaire à Riom en 1889.

Conseiller municipal, adjoint puis maire de Riom de 1904 à sa mort, il est député du Puy-de-Dôme de 1900 à 1919, sénateur de 1920 à 1936.

Dès son entrée à l'Assemblée nationale, il siège à plusieurs commissions (crise agricole, budget, douanes, législation fiscale) et est rapporteur des budgets de la justice en 1902, de l'intérieur en 1903.

Nommé Ministre des colonies de janvier 1905 à mars 1906, il s'efforce d'orienter sa politique dans la voie de la collaboration avec les populations indigènes.

De mars à décembre 1913, il devient ministre de l'agriculture.

Le 29 octobre 1915, il accepte le portefeuille ministériel du commerce de l'industrie et des postes et télégraphes

qu'il garde jusqu'en novembre 1919. En 1917, avec Louis Pasquet, secrétaire général de l'administration des PTT, il prépare le premier projet de loi sur la réforme de l'administration postale, prémices de la création du budget annexe des PTT votée en 1923 (budget permettant l'individualisation des comptes dans un budget équilibré, correspondant au caractère particulier des services « industriels et commerciaux », sans autonomie financière). C'est sous son égide que la loi du 7 janvier 1918 crée un service de comptes courants et de chèques postaux, afin de suppléer à l'insuffisance momentanée du numéraire et de limiter le chiffre d'émissions des billets de banque. Le 1^{er} juillet de la même année, six bureaux de chèques postaux, dotés d'un personnel essentiellement féminin, ouvrent leurs portes dans les plus grandes villes de France. On lui doit également la création des 17 « groupes d'intérêts régionaux » (arrêté ministériel 5 avril

1919), ancêtres des régions françaises actuelles.

Considéré comme le père de l'artisanat, il a une action prépondérante dans la naissance des organisations professionnelles qui forment en 1919 la Confédération générale de la production Française (futur MEDEF).

En 1921, il est nommé président de la Commission du commerce et de l'industrie, du travail et des postes.

Nommé une dernière fois ministre des finances en 1924, il démissionne un an plus tard en désaccord avec le président du Conseil.

Ses passions artistiques comme la littérature, la poésie, la musique ne sont pas négligées. A la fin de sa vie, Il peint et écrit un drame lyrique sur Vercingétorix en collaboration avec J.-H. Lauwyck.

Il meurt le 25 décembre 1936.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport présenté par M. Clémentel, ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes à M. le Président du Conseil sur les mesures de réorganisation réalisées et préparées dans le service des postes, des télégraphes et des téléphones : exercice 1918/ France. Commerce, industrie, postes et télégraphes (Ministère). - Paris : Imprimerie nationale, 1919. - 195 p. ; 30 cm.

Une deuxième édition est conservée :

Extrait du : "Bulletin des postes, des télégraphes et des téléphones", no 18 bis, novembre 1919. - P. 761-908 ; 22 cm.

Cote : PB 00071

Inventaire de la situation financière de la France au début de la treizième législature / France. Finances (Ministère) ; présenté par E. Clémentel - Paris : Imprimerie nationale, 1924. - 273 p. ; 31 cm.

Cote : 6D 00156
